

# La Grotte des Anglais

VIC-SUR-CERE - THIEZAC



Durée : 2h45

Longueur : 6 km

Balisage : jaune

▼1135 m ▲1690 m

Dénivelé : + 560 m

Assez difficile

*Cet itinéraire recèle de nombreuses curiosités : Vic sur Cère et ses hauteurs, la cascade du trou de la Conche, la motte castrale du Castel Viel, le rocher de la Maisonne et le repère de la grotte des Anglais en constituent les principaux attraits.*

*Attention malgré tout ; même si ce parcours est en grande partie ombragé, celui-ci reste physique et technique avec de forts dénivelés.*



*Traversée de pâtures et de propriétés privées, chiens interdits même tenus en laisse. Itinéraire non praticable de décembre à début mars : enneigement*

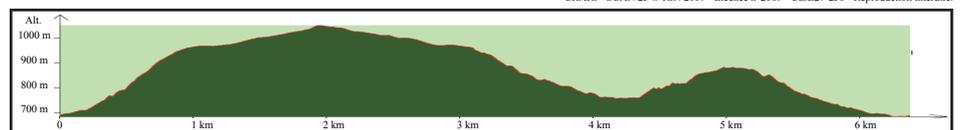
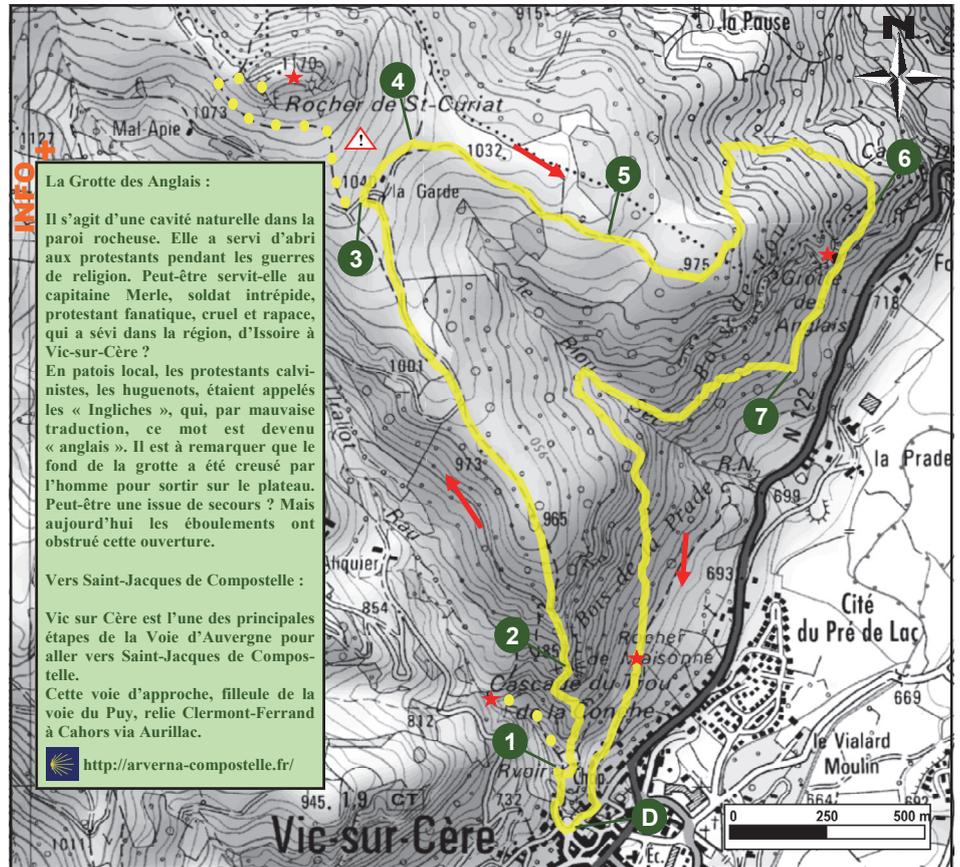


Pour plus d'infos :  
Office de Tourisme du Carladès  
[www.carlades.fr](http://www.carlades.fr)

Création et entretien du circuit :  
Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès  
[www.carlades.com](http://www.carlades.com)

**Vous souhaitez noter et/ou signaler un problème sur cet itinéraire :**  
[www.rando.cantal.fr](http://www.rando.cantal.fr)

Fiche Rando PDIPR 15  
Edition 2018 - Tous droits réservés



- D** Départ place de l'église. Contourner l'église Saint-Pierre par la gauche et remonter la rue du Cap del Lioc en prenant la direction du Castel Viel.
- 1** Prendre à droite et remonter jusqu'au replat du Castel Viel (vue sur les toits de Vic sur Cère et la Vallée de la Cère). Au croisement suivant, rester à gauche et prendre la sente qui s'élève fortement dans le bois. Après environ 350 mètres aboutir au Rocher de la Maisonne (Vue sur Vic sur Cère et la Vallée de la Cère ★).
- 2** Dos à la croix, prendre à droite la sente qui passe sur la crête, puis remonter en face dans le bois. Le chemin monte régulièrement pour aboutir à un replat. Continuer en face sur le chemin devenu plus large. A hauteur de la clôture prendre à droite
- sur quelques mètres et traverser la chicane.
- 3** Au gros chêne, possibilité de monter jusqu'au rocher de Saint-Curiat 30 mn A/R et 100 mètres de dénivelé positif. (Prendre le chemin herbeux qui remonte dans le pré. Attention ⚠, troupeaux à l'estive. Dépassez les abreuvoirs et prendre le chemin en haut à gauche. Parcourir environ 450 mètres et aboutir au panneau directionnel. Se diriger vers le piquet en bois au milieu du pré, puis prendre à droite le chemin escarpé qui monte dans les fougères et aboutir au sommet du rocher de Saint-Curiat ★). Sinon prendre à droite le chemin qui contourne la maison. Aboutir à une chicane qu'il faut passer.
- 4** Traverser le pré en diagonale pour récupérer un alignement d'arbres. Continuer tout droit dans le pré en suivant les jalons. Retrouver un chemin herbeux puis traverser une nouvelle pâture pour arriver à une
- 5** La traverser et pénétrer dans le bois. Après un replat, le chemin descend dans la hêtraie.
- 6** Au croisement, prendre à droite et descendre jusqu'à la grotte des Anglais ★. Continuer sur le sentier jusqu'au prochain croisement.
- 7** Prendre à droite et remonter le chemin dans la hêtraie. Après avoir traversé le ruisseau de Rieu Sec continuer sur le chemin en face. Celui-ci devient caillouteux. Redescendre de manière franche le chemin de Roquelongue jusqu'au premières maisons de Vic sur Cère.
- 8** Au croisement, prendre à gauche puis à droite la rue du Docteur Civiale pour regagner la place de l'église.



### Quelques rappels:

Le balisage des itinéraires de petite randonnée :

Il est matérialisé à la peinture.

■ un trait indique la continuité du tracé,

┌ Tourner à droite,

└ Tourner à gauche,

X une croix, c'est la mauvaise direction.

Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2 h de marche hors pauses sont balisés en bleu ■

Les itinéraires de petite randonnée de 2h de marche à moins de 4h de marche hors pauses sont balisés en jaune ■

Les itinéraires de petite randonnée de 4h de marche à 7h de marche hors pauses sont balisés en vert ■

Le balisage peinture peut être renforcé par de la signalétique directionnelle lorsque le terrain l'impose.



### Le dénivelé positif:

C'est la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.

En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.

Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topo-guide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

### La météo dans le Cantal:

[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)  
Tel : 08 99 71 02 15

### Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U  
17 police  
18 pompiers  
112 numéro d'urgence européen

L'aménagement et l'entretien de cet itinéraire comme la rédaction de cette publication ont été réalisés par la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès. Aussi, le Conseil départemental du Cantal ne saurait être tenu responsable d'un quelconque défaut d'entretien sur le terrain ou d'erreurs concernant le descriptif de l'itinéraire.